

S.C.I. 3LEJ

**Société Civile Immobilière
Au capital de 1 000 €uros
Siège Social : SEYSSINS (38180) – 100 rue de la Liberté**

RCS GRENOBLE

Les soussignés :

- Monsieur Sébastien VIOLANTE, propriétaire de 50 parts sociales,
- Monsieur Yannick BENAIN-LIOT, propriétaire de 50 parts sociales,

Seuls associés de la société sus-désignée ont, à l'issue de la signature des statuts, pris d'un commun accord les décisions suivantes :

1. NOMINATION DES CO-GERANTS

- Monsieur Sébastien VIOLANTE

Demeurant à VARCES ALLIERES ET RISSET (38760) – 5 allée Jacques Prévert,
Né le 8 décembre 1986 à ECHIROLLES (38)

Qui accepte, est désigné en qualité de co-gérant de la société.

ET

- Monsieur Yannick BENAIN-LIOT

Demeurant à BERNIN (38190) – 213 Bis chemin du Vivier,
Né le 10 août 1986 à GRENOBLE (38)

Qui accepte, est désigné en qualité de co-gérant de la société.

2. DUREE DU MANDAT

Les gérants de la société seront nommés sans limitation de durée.

3. EXERCICE DU MANDAT

Les gérants exerceront leurs fonctions dans le cadre des dispositions légales et réglementaires et dans les conditions prévues aux statuts.

Y B L

V. 5

4. REMUNERATION

La rémunération des fonctions confiées sera fixée par une prochaine décision collective ordinaire.

Les gérants auront droit au remboursement de leurs frais de mission, de représentation et de déplacement, sur justificatifs.

Fait à SEYSSINS
Le 04/12/2024

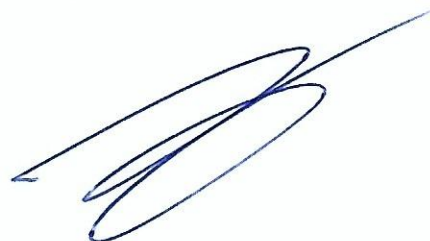
M. Sébastien VIOLANTE

Bon pour acceptation
des fonctions de co-gérant

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Violante', enclosed within a large, sweeping oval loop.

M. Yannick BENAIN-LIOT

Bon pour acceptation
des fonctions de co-gérances

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Benain-Liot', enclosed within a large, sweeping oval loop.